

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 16 JUIN 2022

2022 - 44 DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE TRANSITION ENERGETIQUE (CCTE) - MODIFICATIF

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 16 juin, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 10 juin 2022, s'est réuni dans la salle du Comité au SYDELA à Orvault, sous la présidence de Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 17

Votants : 17

Titulaires présents :

Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Frédérick DUNET, délégué du collège électoral de la Presqu'île de Guérande - Atlantique
Monsieur Didier MEYER, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo
Monsieur Maurice BOUHIER, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la Région de Blain
Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Régis MOESSARD, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Henri RABERGEAU, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral d'Estuaire et Sillon

Délégués titulaires présents (visioconférence) :

Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grand Lieu
Monsieur Dominique DAVID, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval
Monsieur Denis DUGABELLE, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz
Madame Laurence GUILLEMIN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Philippe JOUNY, délégué du collège électoral de Pont-Château et Saint-Gildas-des-Bois
Monsieur Denis LAPADU-HARGUES, délégué du collège électoral de La Presqu'île de Guérande – Atlantique
Monsieur Pascal PAILLARD, délégué du collège électoral de Sèvre et Loire
Monsieur Dominique GEFFRAY, délégué du collège électoral de Châteaubriant-Derval

Délégués titulaires absents :

Monsieur Jean-Pierre BELLEIL, délégué du collège électoral de Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Florian BOYERE, délégué du collège électoral de Pays de Redon (excusé)
Monsieur Sébastien CHAMBRAGNE, délégué du collège électoral de Clisson, Sèvre et Maine Agglo (excusé)
Monsieur Sylvain LEFEUVRE, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)
Monsieur Gaëtan LÉAUTÉ, délégué du collège électoral de Pornic Agglo – Pays de Retz (excusé)
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la Région de Nozay (excusé)
Monsieur Laurent ROBIN, délégué du collège électoral de de Sud Retz Atlantique (excusé)

Délégués suppléants présents : Nicolas MAHÉ, délégué du collège électoral de la Région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul ALLANIC

Affichage le 17 juin 2022

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 2224-37-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2015-28 du Comité syndical en date du 29 octobre 2015 actant la création de la Commission Consultative paritaire Transition Energétique (CCTE),

Vu la délibération n°2020-54 du Comité Syndical en date du 8 octobre 2020 portant désignation des représentants du SYDELA au sein de la CCTE,

Considérant que la Commission Consultative paritaire Transition Energétique (CCTE) est chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données,

Considérant que la Commission Consultative paritaire Transition Energétique comprenant un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), est composé de trente-deux membres dont seize représentants titulaires du Comité syndical du SYDELA,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Considérant qu'il convient d'apporter des ajustements dans la composition de ladite commission, ayant été constaté des doublons entre les représentants du SYDELA et des EPCI concernés,

Le Comité décide, à l'unanimité :

- **D'approuver le retrait de M. Dominique DAVID de la liste des représentants titulaires du SYDELA, au sein de la Commission Consultative paritaire Transition Energétique,**
- **De désigner M. Raymond CHARBONNIER, en tant que représentant titulaire du SYDELA, au sein de la Commission Consultative paritaire Transition Energétique.**

**Le Président,
Raymond CHARBONNIER**

